

Actualités de l'AVPU

Catégorie « médiation »

- Ville de Clermont-Ferrand
- Ville de Metz



Les Trophées de l'AVPU

Ville de Clermont-Ferrand La médiation canine



Les Trophées de l'AVPU

Le plan d'actions animal en ville de Clermont-Ferrand

90 canisites

4 aires de liberté dans les grands parcs et en centre-ville

20 distributeurs installés aux entrées de jardins et de squares

Distribution de sacs sur les marchés, à disposition à l'accueil de la mairie, chez les vétérinaires, quelques toiletteurs et quelques commerçants

Une campagne de communication : affiches, documents de sensibilisation

Organisation d'une journée canine par an

Création d'une Charte « bien vivre à Clermont-Ferrand avec son chien »

La médiation canine : des actions de terrain une semaine par mois avec distribution de kits de ramassage

Les Trophées de l'AVPU

Le réseau de canisites



Les Trophées de l'AVPU

La campagne de communication La charte « Bien vivre à Clermont-Ferrand avec son chien »

BIEN VIVRE A CLERMONT-FERRAND AVEC SON CHIEN

ENGAGEMENT DE LA VILLE

Cette charte a pour objet de valider l'engagement réciproque de la Ville de Clermont-Ferrand et des Clermontois possesseurs de chiens, chacun s'engage à mieux vivre ensemble.

Pour cela, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage pour faciliter la place de l'animal à Clermont Ferrand à :

- Mener une démarche qui tend à l'insertion positive du chien en milieu urbain
- Mettre à disposition des Clermontois des dispositifs de ramassage
- Développer des actions visant à mieux prendre en compte la place de l'animal en ville
- Mettre à disposition des espaces chiens permettant de faciliter la promenade hygiénique de l'animal

LE MAIRE DE CLERMONT-FERRAND

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné
Demeurant

Propriétaire de :

M'engage à :

- Tenir mon chien en laisse dans les espaces publics et respecter la réglementation des parcs, des squares et des jardins
- Ramasser la déjection de mon chien
- Si je n'ai pas la possibilité de ramasser la déjection de mon chien, je m'engage à l'amener dans les espaces chiens afin qu'il s'y soulage
- Par cet engagement, je participe à la propreté de la Ville et facilite la place de l'animal en milieu urbain.

(Nom, prénom, et signature du propriétaire)

MAINTENIR MA VILLE PROPRE, JE SUIS POUR ET JE M'ENGAGE



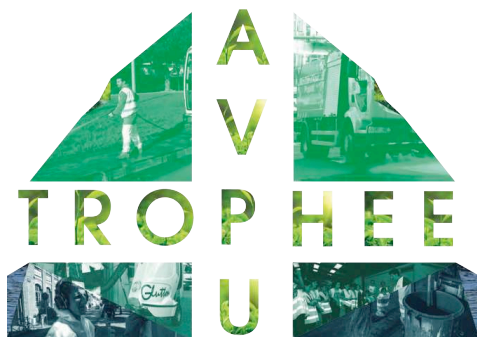
Les Trophées de l'AVPU

La médiation canine



Les Trophées de l'AVPU

Ville de Metz
La brigade propreté



Les Trophées de l'AVPU

Les trois ambitions de la brigade propreté

La médiation

- Pour expliquer, rassurer et convaincre mais aussi humaniser les rapports entre administration et usagers

La sensibilisation

- Expliquer les notions de citoyenneté relatives à la propreté aux plus jeunes comme aux plus âgés

La verbalisation

- Accompagner et concrétiser la démarche de manière cohérente par une dimension répressive

Les Trophées de l'AVPU

La composition de la brigade propreté (4 agents)

1 médiateur propreté

- En charge d'aller sur le terrain à la rencontre des riverains, bailleurs ou entreprises

1 garde-champêtre (accompagnant le médiateur)

- En charge de poser le cadre légal, investiguer et verbaliser

1 animatrice

- Mène des actions de sensibilisation spécifique en direction des enfants

1 agent de propreté assermenté

- Assure la collecte et/ou la verbalisation au niveau des points sensibles ou à la suite des actions de médiation

Les Trophées de l'AVPU



Les Trophées de l'AVPU

Le bilan

Binôme Garde-Champêtre / médiateur

- **495 interventions**
 - 39 transmises au service compétent
 - 407 traités dont 128 ont entraîné une verbalisation et 279 clôturées sans verbalisation
 - 49 opérations spécifiques
- **105 procédures**
 - 92 timbres amendes
 - 12 procédures transmises à l'Officier du Ministère Public
 - 1 demande de sanction administrative

Equipage Verba (non respect des conditions de collecte et des emplacements)

- **1627 timbres amendes**